

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°74-263 du 9 octobre 1974

portant nomination du Docteur Olivier
A.K. JOHNSON en qualité de Directeur
Général de la Santé Publique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
 - VU l'Ordonnance n°73-9 du 23 janvier 1973, portant réorganisation et fonctionnement des Services du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales ;
 - VU le Décret n°72-279 du 26 octobre 1972 portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
 - VU le Décret n°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
 - VU le Décret n°287/PR/MPPT du 16 juillet 1966, portant statuts particuliers des corps appartenant au cadre des personnels de la Santé Publique de l'Etat, notamment en son article 69 ;
 - VU le Décret n°73-21 du 23 janvier 1973, portant nomination des Chefs des services centraux et nationaux du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales ;
- Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Le Docteur Olivier A.K. JOHNSON est nommé Directeur Général de la Santé Publique.

../...

Article 2.- Le présent décret qui prend effet pour compter du 1er janvier 1975 et qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à COTONOU, le 9 octobre 1974

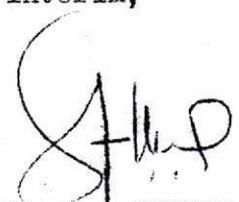
par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé Publique
et des Affaires Sociales,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

P. Le Ministre de l'Economie et des
Finances absent. Le Ministre des Transports
Postes et Télécommunications chargé de
l'intérim,


Capitaine Issifou BOURAIMA


Capitaine Charles BEBADA

AMPLIATIONS: PR 10 - CS 6 - MSPAS 15 - Services 10 - Intéressé 1 - Ministères 10-
DB-DC-CF-Solde 4 - IAA-DCCT-IGF-Gde Chanc.-JORD 6 - DI 8 - DEP-DGAJL-Dtion Stat.6
Trésor 4 - CNR 4 - SPD 2 - DGFR-DP 4